

Le parquet a ouvert une information judiciaire à l'encontre d'Alain Destexhe suspecté de lobbying en faveur de l'Azerbaïdjan

Interrogé en commission Justice à la Chambre, le ministre Koen Geens, a fait savoir que le parquet de Bruxelles avait ouvert une information judiciaire à l'encontre Alain Destexhe.

NICOLAS KESZEI

Il n'y avait pas grand monde hier en commission Justice à la Chambre. On pouvait quasiment se compter sur les doigts d'une main. Et c'est dans ce contexte que le ministre de la Justice, Koen Geens (CD&V), interrogé par le député (Ecolo) Georges Gilkinet, a fait savoir que le procureur du roi de Bruxelles avait décidé d'ouvrir une information judiciaire à l'encontre du député bruxellois (MR) Alain Destexhe. D'après nos informations, cela vaut également pour l'ancien député (Open Vld) Stef Goris. De quoi s'agit-il?

Dans le courant du mois de septembre, l'Écho (du 12/09) révélait que des flux financiers suspects d'origine azérie menaient vers deux politiciens belges: Alain Destexhe et Stef Goris. En juillet 2010, les deux hommes avaient fondé l'ASBL European Academy for Elections Observations. Pendant sept ans, le

régime azéri a utilisé les conclusions positives de cette ASBL pour légitimer ses élections. Où l'affaire devient gênante, c'est lorsque l'on se rend compte que l'ASBL des deux politiciens était financée par... l'Azerbaïdjan! L'affaire avait provoqué pas mal de remous, poussant notamment le député Georges Gilkinet à sortir du bois et à interroger le ministre de la Justice sur les suites données à cette histoire. Soumis une nou-

velle fois à la question du député, le ministre de la Justice a confirmé hier qu'une information judiciaire avait bel et bien été ouverte par le parquet. D'après nos informations, il s'agit en réalité d'une initiative policière découlant des articles de presse et des interpellations parlementaires ayant suivi.

Fillière allemande

En Belgique, l'ASBL fondée le 15 juillet 2010 et domiciliée un temps chez Alain Destexhe est longtemps passée sous les écrans radars. Pourtant, ses conclusions ont été mises en avant pour démontrer que les élections étaient organisées correctement en Azerbaïdjan, qu'il s'agisse des élections parlementaires de 2010, des élections présidentielles de 2013 ou du dernier référendum sur

la Constitution qui s'est tenu l'an dernier. A priori, un politicien allemand, Eduard Lintner, avait reçu plus de 800.000 dollars du régime azéri entre 2012 et 2014, et cela pour exercer des activités de lobbying en faveur de l'Azerbaïdjan. La piste de Lintner mène à l'ASBL d'Alain Destexhe et de Stef Goris. Il apparaît que les missions d'European Academy for Elections Observations ont été financées par l'organisation de lobby allemande.

Lorsque l'affaire avait éclaté, Stef Goris avait confirmé que l'organisation de Lintner avait payé des frais d'avion, et des frais d'hôtel et de restaurants des parlementaires belges ayant voyagé en Azerbaïdjan avec l'ASBL. De son côté, Alain Destexhe s'était défendu en expliquant qu'il ne s'était jamais vraiment occupé de cette association

à qui il aurait seulement prêté son nom. Il expliquait également que Stef Goris lui aurait assuré n'avoir reçu aucun financement venant de l'Azerbaïdjan. Soit. Nous avons essayé de contacter Alain Destexhe hier, sans succès.

D'après les actes officiels de l'ASBL en question, il semble pourtant qu'Alain Destexhe a fait plus que prêter son nom. Lors de

sa création le 15 juillet 2010, son siège a été installé au domicile d'Alain Destexhe, à Auderghem. L'ASBL a déménagé une première fois, en novembre 2012, toujours à Auderghem, avant d'être installée, le 1^{er} septembre 2016, au domicile de Stef Goris. Si Alain Destexhe n'est plus administrateur de l'ASBL aujourd'hui, il en est toujours le secrétaire, un mandat datant du mois de juillet 2015 et valable pour une durée de cinq ans. Après sa mise en cause, Alain Destexhe a annoncé sa démission de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), pour laquelle le député bruxellois avait rédigé un rapport sur la situation des droits de l'homme en Azerbaïdjan.

«Les soupçons relatifs à la corruption de parlementaires membres du Conseil de l'Europe sont particulièrement graves d'un point de vue démocratique et étayés par des témoignages concrets, a déclaré hier Georges Gilkinet, à la sortie de la commission Justice. Je ne peux que formuler le vœu que les moyens adéquats soient consacrés à cette enquête de façon à éclaircir cette situation le plus rapidement possible. Les mandataires publics se doivent d'être exemplaires, c'est une question démocratique fondamentale.»

800.000 \$

Le montant perçu par un politicien allemand qui serait lié à l'ASBL visée par la justice.